



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 novembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 novembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (à compter de la question n° 34 jusqu'à la question n° 49 incluse), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (de la question n° 4 à la question n° 13 incluse et à compter de la question n° 22), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 22 incluse), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 4), Mme Elsa MAILLOT (à compter de la question n° 34), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 6), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 14), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 12), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 34), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 12), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 12), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 26), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Dominique SCHAUSS.

Absents :

M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 33 incluse et pour la motion), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme EL YASSA (jusqu'à la question n° 3 incluse et de la question n° 14 à la question n° 21 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question n° 23), M. LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Elsa MAILLOT (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rose REBRAB (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 33 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 25 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 33 incluse et pour la motion), M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, Mme EL YASSA à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse et de la question n° 14 à la question n° 21 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 23), Mme Elsa MAILLOT à M. Thibaut BIZE (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Thierry MORTON à M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rose REBRAB à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Philippe GONON à Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 25 incluse).

OBJET : 23 - Acquisition d'une oeuvre de Giovanni Battista Beinaschi (1636-1688) pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Demande de subventions et mécénat

**Acquisition d'une œuvre de Giovanni Battista Beinaschi
pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie
Demande de subventions et mécénat**

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 6	23/10/2018	Favorable unanime

A l'occasion de sa réouverture, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, avec le soutien de l'Association des Amis des musées et de la Bibliothèque, souhaite faire l'acquisition d'une très belle œuvre de l'artiste italien Giovanni Battista Beinaschi, (Fossano 1636 - Naples 1688).

Fort du magnifique ensemble de seize peintures donné par le général Donzelot en 1840, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie est identifié comme l'un des principaux fonds napolitains des musées français. La collection comprend aussi de nombreuses peintures italiennes du XVII^{ème} siècle et le *Saint-Paul* de Giovanni Battista Beinaschi, dont l'acquisition est proposée par le musée, constituerait un magnifique trait d'union entre les œuvres romaines et le fonds napolitain. L'œuvre témoigne d'une belle synthèse entre cultures visuelles romaine, émilienne et napolitaine.

Le tableau est intimement lié à la ville puisqu'il porte au revers une étiquette qui nous indique qu'il a été offert, ainsi qu'un *Saint-Pierre* du même artiste, par le Pape Clément XIII, au Cardinal de Choiseul-Beaupré -archevêque de Besançon- en novembre 1761. Par la suite, Choiseul a vraisemblablement fait don de ces deux tableaux à l'abbaye Saint-Paul. À la suppression de cette abbaye, rattachée au chapitre entre 1770 et 1777, les tableaux furent transportés à l'Eglise Saint-Maurice. Seuls les plus grands furent conservés, les autres -dont le *Saint-Paul* et le *Saint-Pierre*- furent relégués dans un coin et vendus. Le passage du *Saint-Paul* sur le marché constituerait donc une belle opportunité et une acquisition cohérente pour le musée.

Le tableau serait acquis auprès de la Galerie Canesso, située au 26 rue Laffitte à Paris, pour un montant de **75 000 €**, selon le plan prévisionnel de financement suivant :

- Ville de Besançon : 17 500 €
- Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM) : 17 500 € (8 750 € Etat et 8 750 € Région Bourgogne-Franche-Comté)
- Amis des Musées et de la Bibliothèque : 40 000 €.

Cette acquisition a reçu l'avis favorable de la Commission scientifique régionale des musées de France de Bourgogne-Franche-Comté du 15 mai 2018.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'inscrire cette acquisition dans le patrimoine de la Ville,
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter :
 - le mécénat des Amis des Musées et des Bibliothèques
 - une subvention du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM), la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 NOV. 2018



Contrôle de légalité